



# UEROS

## Établissement médico-social

> Unité d'Évaluation, de Réentraînement et d'Orientation Socioprofessionnelle

### Activité

L'UEROS est une Unité d'Évaluation, de Réentraînement et d'Orientation Socio-professionnelle pour personnes cérébrolésées. Sa mission est de les accompagner dans l'élaboration de leur(s) projets(s) de vie.

#### Comment se déroule le stage UEROS ?

Il s'agit d'un stage de 1 à 4 semaines (décret n°2009-299 du 17 mars 2009 relatif aux UEROS) permettant d'évaluer l'impact des difficultés en situation sociale et/ou professionnelle. Un internat peut être proposé pour les personnes éloignées géographiquement.

#### Des évaluations sur site

Le premier mois, sont réalisées des évaluations pluridisciplinaires pour identifier les forces et faiblesses de la personne sur le plan:

- ☒ physique: capacités motrices et sensorielles, résistance à la fatigue, etc.
  - ☒ cognitif: mémoire, concentration, raisonnement, organisation, langage, etc.
  - ☒ psychologique: humeur, prise de conscience du handicap, etc.
  - ☒ comportemental et relationnel: capacités de contrôle, prise d'initiative, respect des convenances sociales, etc.
- de l'autonomie: déplacement et orientation, respect des horaires, gestion des courses et du budget, démarches administratives, etc.

#### Des mises en situation sur le terrain

Dès le deuxième mois, à partir des souhaits de la personne, sont réalisés des stages en entreprises ou en association. Actrice de son projet, la personne recherche ses stages durant sa présence sur le site de l'UEROS avec l'accompagnement de l'équipe.

> En fonction des évaluations sur site et des mises en situations réelles, une orientation sociale et/ou professionnelle est conseillée. Les relais nécessaires à la mise en œuvre du projet sont proposés ainsi que les modalités de suivi.

À l'issue du stage, l'UEROS accompagne la personne dans la mise en place de son projet, dans le cadre d'un suivi individuel et d'une collaboration avec les partenaires du territoire. Ce suivi est assuré pendant une durée de deux ans.

### Public concerné

Toute personne ayant présenté une lésion cérébrale, tel qu'un traumatisme crânien, un accident vasculaire cérébral ou une autre lésion cérébrale acquise stabilisée, à partir de 16 ans.

### Mode de prise en charge et places

Préadmissions:

Consultations de prise de contact, sans notification MDPH.

### Admission

Une notification de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) est nécessaire pour y entrer.

L'UEROS n'est ni un centre de rééducation, ni un centre de formation.

#### A qui s'adresser pour un premier contact?

- ☒ Au médecin référent du Centre de Rééducation Fonctionnelle ou du réseau TC-AVC 59/62, s'il existe un suivi.
- ☒ À l'UEROS directement.
- ☒ À la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)

## Équipe pluridisciplinaire

- ☒ Directeur-trice
- ☒ Responsable de service
- ☒ Assistant-e administratif-ve
- ☒ Secrétaire
- ☒ Médecin spécialiste de médecine physique et de réadaptation
- ☒ Neuropsychologue
- ☒ Psychologue clinicien-ne
- ☒ Ergothérapeute
- ☒ Assistant de service social
- ☒ Éducateur-trice spécialisé-e
- ☒ Assistant-e socio-éducatif-ve
- ☒ Chargé-e de mission socio-professionnel

## Équipements

- ☒ Salle de relaxation
- ☒ Centre de ressources multimédia

## Services

- ☒ Hébergement en chambre individuelle possible
- ☒ Restauration
- ☒ Animation



### UROS Lille

3, rue du Docteur Charcot - CS 20001 - 59041 Lille Cedex  
Tél. 03 62 28 30 80 / Fax : 03 62 28 39 61  
[centrelillois.ug-hdf@ugecam.assurance-maladie.fr](mailto:centrelillois.ug-hdf@ugecam.assurance-maladie.fr)

